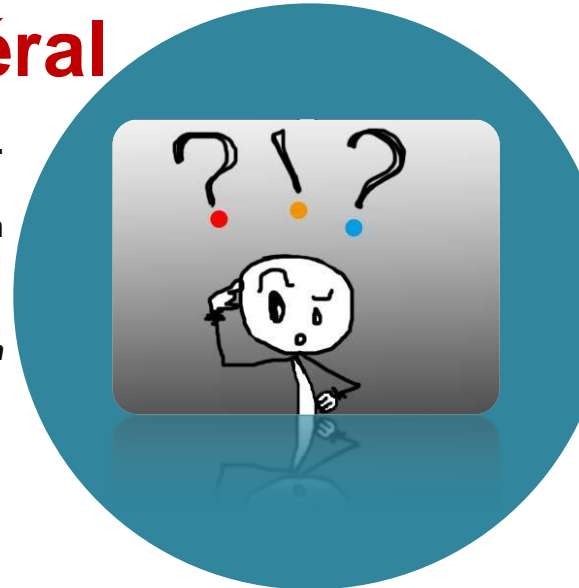


Etudes	Métiers
Emploi	Formation
Vie pratique	Loisirs, Sports
Vacances	Etranger



Que faire sans le bac général

Avoir raté son bac n'est pas une fatalité, mais il faut réagir et vite. Plusieurs possibilités vous sont ouvertes à La Réunion. Renseignez-vous le plus rapidement possible afin de ne pas créer un trou dans votre CV qui risquerait de vous pénaliser par la suite. A chacun la solution selon son projet ;) Un service en ligne d'information et d'accompagnement pour les jeunes en situation de rupture scolaire : <http://masecondechance.onisep.fr/>



Repasser son bac

Refaire une année de terminale

Dans le même lycée

Que vous redoublez dans la même série ou dans une série générale différente, il vous faudra vous rapprocher de votre établissement scolaire afin d'en avoir l'autorisation. Dans le cas d'un changement de série, il vous sera peut-être demandé d'effectuer un stage passerelle afin de compenser les enseignements nécessaires à votre changement d'orientation.

Dans un lycée différent

Vous devez adresser votre demande au SAIO qui vous proposera une affectation en fonction des places disponibles et de votre livret scolaire. Dans le cas d'un changement de série, il vous sera peut-être demandé d'effectuer un stage passerelle afin de compenser les enseignements nécessaires à votre changement d'orientation.

SERVICE ACADEMIQUE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION – SAIO

5 Rue Maréchal Leclerc
 97400 Saint-Denis
 Tel : 02 62 48 27 80
 Fax : 02 62 48 27 81
 Web : saio.secretariat@ac-reunion.fr



Cas particulier : passer du public au privé

Si vous souhaitez intégrer un lycée privé, vous devez contacter directement l'établissement qui vous intéresse

ACTUEL CRIJ Réunion

Préparer le bac autrement

En candidat libre

SERVICE ACADEMIQUE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION – SAIO

5 Rue Maréchal Leclerc

97400 Saint-Denis

Tel : 02 62 48 27 80

Fax : 02 62 48 27 81

Web : saio.secretariat@ac-reunion.fr



Retenez sa chance en tant que candidat libre, demande de la rigueur et de la motivation !

Le CNED propose une préparation à l'examen par correspondance et en ligne, entre autres, pour les séries générales L, ES, S, pensez-y ! Tel : 02 62 97 95 70

En alternance avec le MOREA

Le Module de Représentation à l'Examen permet à un jeune ayant échoué à tout ou une partie du baccalauréat et ne pouvant pas être accueilli en redoublement de préparer à nouveau son examen, par alternance, sans pour autant redoubler la classe de terminale.

En savoir plus :

<https://www.ac-reunion.fr/orientation-formation/sinformer-et-sorienter/lutter-contre-le-decrochage-scolaire/suivi-des-jeunes-actions-de-reperage-de-prevention-et-de-remediation/morea.html>

Vers qui se tourner ?

SERVICE ACADEMIQUE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION – SAIO

5 Rue Maréchal Leclerc

97400 Saint-Denis

Tel : 02 62 48 27 80

Fax : 02 62 48 27 81

Web : saio.secretariat@ac-reunion.fr



Continuer ses études

avant toute chose

Vous voulez continuer vos études sans le bac ?

Une chose essentielle à déterminer : vous avez le niveau bac ou niveau terminale ?

Niveau Bac : vous avez échoué au bac avec une moyenne inférieure à 8/20

Niveau Terminale : vous avez échoué au bac avec une moyenne supérieure ou égale à 8/20

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel

97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter



Se réorienter en professionnel

Après un échec au baccalauréat général, il est tout à fait possible de préparer un CAP, un Bac pro ou un autre diplôme professionnel (titre pro, CTM, BP, BMA, CQP...). Vos acquis scolaires établiront la durée de la formation ainsi que les éventuelles dispenses de matières. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre établissement scolaire pour lancer la procédure ! Vous pouvez également contacter directement les organismes préparant les formations qui vous intéressent afin de connaître leurs conditions d'admission.

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° 1.432 « Les CAP »

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° 1.434 « Les bacs professionnels »

Pourquoi-pas en alternance ?

Attention, se réorienter en professionnel n'est pas obligatoirement synonyme d'alternance !

Ouvert aux jeunes âgés de 16 à 25 ans (dérogations aux limites d'âges possibles) permettant de préparer un diplôme ou un titre à finalité professionnelle.

Des centaines de formations proposées selon les niveaux !

Retrouvez les formations disponibles en alternance à La Réunion et par domaine en consultant directement les fiches métiers-formations des classeurs ou sur le site web du CRIJ Réunion :

<http://www.crij-reunion.com/Metiers.html>

Plus d'infos sur l'apprentissage :

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° 1.42 « Alternance et apprentissage »



Une passerelle immédiate vers l'Université

PASARTIC (Préparation à l'Accès aux Etudes Supérieures en Art et TIC)

Qu'est-ce que c'est ?

« L'Institut de L'image de l'Océan Indien a mis en place une passerelle pour permettre à des non bacheliers d'accéder à son cursus. L'année PASARTIC (Préparation à l'accès aux études Supérieures en Art et TIC) prépare ainsi chaque année une promotion d'élèves au Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU). Ce diplôme est validé par l'université de la Réunion. Il permet de postuler à l'entrée à l'ILOI ou à l'université.

La formation PASARTIC comprend des cours de culture générale (anglais, histoire de l'art, expression écrite...), des cours de culture numérique et de multimédia, une initiation à l'audiovisuel, l'animation et le multimédia. La formation donne également une large part à la pratique du dessin. Un concours d'entrée pour l'année PASARTIC a lieu chaque année en septembre. Il allie culture générale et esprit créatif. » Source : ILOI

Web : <http://iloi.fr/formation-initiale/annee-preparatoire-pasartic/>

ACTUEL

CRIJ Réunion

Conditions d'accès :

- disposer d'un niveau terminal, d'un diplôme de type BEP ou équivalent ou bien être demandeur d'emploi.

Besoin de plus d'infos ?

INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN - ILOI

Rue du 8 Mars
Parc de l'Oasis – FAC Pierre Ayma
97420 Le Port
Tel : 02 62 43 08 81
Web : <http://iloi.fr/>
Courriel : info@iloi.fr



Le RSMAR

Aillant formation militaire et formation professionnelle, le Régiment du Service Militaire Adapté de La Réunion propose des formations rémunérées de 6 à 12 mois vous permettant d'apprendre un métier. Logé, nourri et habillé vous aurez également la possibilité de passer votre permis B.

Différents domaines de formation : terre et mer ; métiers du bâtiment ; transport routier ; mécanique ; restauration ; sécurité ; tertiaire ; tourisme.

REGIMENT DU SERVICE MILITAIRE ADAPTE DE LA REUNION – RSMAR

Quartier Ailleret
97400 Saint-Denis
Tel : 02 62 90 24 24
Fax : 0262 90 30 38
Web : <http://rsma.re/>
Courriel : cellule.recrutement@4rsma.zoneoi.com



REGIMENT DU SERVICE MILITAIRE ADAPTE DE LA REUNION – RSMAR

Quartier Suacot
BP 382 97448 Saint-Pierre Cedex
Tel : 02 62 96 11 49
Fax : 02 62 96 68 53
Web : <http://rsma.re/>
Courriel : cellule.recrutement@4rsma.zoneoi.com
Bureau Information : 02 62 96 68 53



Les BTS/A

Certains BTS (Brevet de Technicien Supérieur) sont ouverts à partir du niveau bac. Néanmoins, de la motivation et un solide dossier scolaire sera de rigueur puisqu'il vous sera conseillé de repasser le bac en première année de BTS. Vous aurez plus de chance auprès des écoles privées. Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter l'établissement de formation que vous envisagez afin de vous renseigner sur les conditions d'accès.

Retrouvez la liste des BTS/BTSA proposés à La Réunion par domaine en consultant directement les fiches métiers-formations des classeurs ou sur le site du CRIJ Réunion :

<http://www.crij-reunion.com/Metiers.html>

LE PLUS IMPORTANT

Dans tous les cas, renseignez-vous toujours sur les conditions d'accès de la formation que vous envisagez

Reprendre ses études plus tard

L'école de la deuxième chance

Tu as moins de 26 ans, tu es sorti du système scolaire depuis un an minimum mais tu es motivé à trouver ta voie ? C'est possible avec l'école de la deuxième chance : tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé, tu progresses à ton rythme, découvres des métiers différents afin de trouver celui qui te correspond avant d'accéder à une formation en alternance ou un emploi.

E2C Saint-Denis

357 Rue Maréchal Leclerc

97400 Saint-Denis

Tel : 02 62 72 15 89

Web : <http://www.regionreunion.com/fr/spip/L-ecole-de-la-deuxieme-chance-une.html>

Courriel : e2cnord@gmail.com

E2C Saint-André

421 chemin Lagourgue

97400 Saint-André

Tel : 02 62 98 10 06

Web : <http://www.regionreunion.com/fr/spip/L-ecole-de-la-deuxieme-chance-une.html>

Courriel : e2cest@gmail.com

ACTUEL

CRIJ Réunion

E2C Saint-Pierre

65 rue Père Lafosse – Campus Pro

97410 Saint-Pierre

Tel : 02 62 70 99 69

Web : <http://www.regionreunion.com/fr/spip/L-ecole-de-la-deuxieme-chance-une.html>

Courriel : e2csud@gmail.com

E2C Saint-Paul

6 Route de Savannah

97460 Saint-Paul

Tel : 02 62 55 77 92

Web : <http://www.regionreunion.com/fr/spip/L-ecole-de-la-deuxieme-chance-une.html>

Courriel : e2csud@gmail.com

Le DAEU (Diplôme d'Accès Aux Etudes Universitaires)

Qu'est-ce que c'est ?

« Le DAEU est un diplôme national de niveau IV qui confère les mêmes droits que le baccalauréat. Réservé aux candidats relevant de la formation continue, il est accessible aux personnes non titulaires d'un Bac ou d'un équivalent. Il est une deuxième chance et non un examen de rattrapage pour ceux qui ont échoué au bac. Le DAEU permet entre autres débouchés l'accès à toute formation universitaire, à la préparation de concours de la fonction publique ou à l'entrée dans des écoles ou des organismes de la formation professionnelle (AFPAR, CNAM, écoles de soins infirmiers, instituts de carrières sociales...) » *Source : daeu.fr*

Conditions d'accès :

« Sont admis à s'inscrire à l'université en vue de l'obtention de ce diplôme les candidats ayant interrompu leurs études initiales depuis deux ans au moins et satisfaisant à l'une des conditions suivantes :

- avoir vingt ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale
- avoir vingt-quatre ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme

Cas particuliers :

Les ressortissants étrangers doivent être en possession d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen. S'agissant de l'inscription aux épreuves des candidats handicapés, le recteur de l'académie de résidence du candidat peut, par dérogation aux règles générales et après avis du président de l'université concernée, dispenser les intéressés de tout ou partie des conditions normalement exigées pour l'inscription. » *Source : SUFP de l'Université de La Réunion*

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel
97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter



L'Université de La Réunion propose :

- le DAEU option A : Littéraire, Economique et Juridique en présentiel

http://sufp.univ-reunion.fr/fileadmin/Sites_generes/Universite/SUFP/Formation/FA_DAEU_A_2014_2015.pdf

- le DAEU option A : Littéraire, Economique et Juridique à distance (Pégasus)

http://sufp.univ-reunion.fr/fileadmin/Sites_generes/Universite/SUFP/Formation/DAEU_A_et_B_PEGASUS_2014-2015.pdf

- le DAEU option A : Littéraire, Economique et Juridique, spécialité : Métiers du social en présentiel

http://sufp.univ-reunion.fr/fileadmin/Sites_generes/Universite/SUFP/Formation/FA_DAEU_MS_14-15.pdf

Besoin de plus d'infos ?

Contactez le référent de ce diplôme :

SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION PERMANENTE - SUFP

Parc Technologique Universitaire - Bât 3

2 Rue Joseph Wetzell

97790 Sainte-Clotilde

Tel : 02 62 48 33 70

Fax : 02 62 48 33 71

Web : <http://sufp.univ-reunion.fr/index.php?id=3101>

Courriel : sufp@univ-reunion.fr



SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION PERMANENTE - SUFP

Campus universitaire du Tampon

117 Rue Général Ailleret

97430 Le Tampon

Tel : 02 62 57 95 54 / 02 62 57 95 37

Fax : 02 62 57 95 64

Web : <http://sufp.univ-reunion.fr/index.php?id=3101>

Courriel : sufp@univ-reunion.fr

Un examen de niveau pour trois concours sociaux

La DJSCS (Direction de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale) de La Réunion organise chaque année un examen de niveau permettant à des non-bacheliers remplissant certaines conditions et sous réserve de réussite à cet examen, de se présenter aux épreuves de sélection des centres de formation préparant aux diplômes d'Etat d'Assistant de Service Social (ASS), d'Educateur Spécialisé (ES) et d'Educateur de Jeunes Enfants (EJE).

Se présenter à l'examen → réussir à l'examen → se présenter aux épreuves de sélection de la formation voulue (ASS, ES, EJE)

ACTUEL

CRIJ Réunion

Cet examen vise à apprécier le niveau de formation générale des candidats car ces diplômes requièrent le baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Conditions d'accès :

Satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- être âgé de vingt ans au moins à la date de clôture des inscriptions et justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle ayant donné lieu à la cotisation à la sécurité sociale
- être âgé de vingt-quatre ans au moins à la date de clôture des inscriptions
- justifier d'un diplôme étranger non homologué habitant à exercer la profession d'assistant de service social dans le pays où il a été délivré

Sont assimilés à une activité professionnelle :

- le service national
- toute période consacrée à l'éducation d'un enfant
- l'inscription à Pôle Emploi
- la participation à un dispositif de formation professionnelle

Vers qui se tourner ?

DJSCS – POLE FORMATION, EMPLOI, CERTIFICATIONS

60 Avenue du Général de Gaulle

97400 Saint-Denis

Tel : 02 62 93 95 61

Courriel : veronique.godet@drjscs.gouv.fr

Travailler

Se faire accompagner par la Mission Locale

Vous avez échoué au bac et êtes désormais déscolarisés ; vous avez besoin d'un accompagnement dans votre parcours d'insertion sociale et professionnelle, jeunes de 16 à 25 ans, lancez-vous et rencontrez un conseiller !

Le siège de la Mission Locale de votre secteur vous mettra en relation avec l'antenne la plus proche de chez vous :

MISSION LOCALE NORD

6 bis Avenue Desbassyns – BP 30339

97490 Sainte-Clotilde

Tel : 02 62 41 41

Fax : 02 62 97 31 74

Courriel : siege@mln974.fr



MISSION LOCALE SUD

69-71 Rue des Bons Enfants – BP 189

97455 Saint-Pierre Cedex

Tel : 02 62 25 77 20

Fax : 02 62 35 25 16

Courriel : siege.social@missionlocalesud.com

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel

97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter



MISSION LOCALE OUEST

65 Rue du Kovil - BP 90149
 97861 Saint-Paul Cedex
 Tel : 02 62 45 39 60
 Fax : 02 62 45 39 79
 Courriel : mio.saintpaul@mio.re

Le Pôle Emploi

AGENCES DU NORD-EST• **Saint-Benoît**

4 Rue des Glaïeuls
 Rond-point des Plaines
 97470 Saint-Benoît
 Fax : 02 62 50 79 09
 Courriel : ale.st-benoit@pole-emploi.fr

• **Sainte-Marie**

30 Rue André Lardy, Bât A, N°A1
 Immeuble les Cuves de la Mare
 97438 Sainte-Marie
 Fax : 02 62 53 23 2 4
 Courriel : ale.ste-marie974@pole-emploi.fr

• **Moufia**

38 Rue de l'Anjou - CS 91073
 97495 Sainte-Clotilde
 Fax : 02 62 28 07 29
 Courriel : ale.stdenismoufia@pole-emploi.fr

AGENCES DE L'OUEST• **La Possession**

Centre d'Affaire Ansellia
 RDC - bât F
 15 Rue du moulin joli
 97419 La Possession
 Fax : 0262 70 07 20
 Courriel : ale.possession@pole-emploi.fr

MISSION LOCALE EST

58 bis Rue Amiral Bouvet - BP 57
 97470 Saint-Benoît
 Tel : 02 62 50 20 13
 Courriel : ml.saintbenoit@mle.re

• **Saint-André**

494 Rue Andropolis
 97440 Saint-André
 Fax : 02 62 46 62 19
 Courriel : ale.st-andre@pole-emploi.fr

• **Sainte-Clotilde**

14 Rue Claude Debussy - BP 202
 97493 Sainte-Clotilde
 Fax : 02 62 29 76 71
 Courriel : ale.ste-clotilde@pole-emploi.fr

• **Saint-Denis**

357 Rue Maréchal Leclerc - CS 31077
 97404 Saint-Denis Cedex
 Fax : 02 62 21 67 84
 Courriel : alest-denis-ville.97423@pole-emploi.fr

• **Le Port**

Plate-Forme Oasis
 99 Avenue du 20 décembre - BP 154
 97824 Le Port Cedex
 Fax : 0262 55 22 50
 Courriel : ale.le-port@pole-emploi.fr



ACTUEL

CRIJ Réunion

- **Saint-Paul**

6bis Route de Savannah - CD 44
97862 Saint-Paul Cedex
Fax : 0262 45 39 10
Courriel : ale.st-paul@pole-emploi.fr

- **Saint-Leu**

ZAC Portail
1 Rue Galabé
97424 Piton Saint-Leu
Fax : 0262 34 65 49
Courriel : ale.st-leu@pole-emploi.fr

AGENCES DU SUD

- **Saint-Louis**

64A Rue de Cilaos
97421 La Rivière Saint-Louis
Fax : 0262 26 22 95
Courriel : ale.st-louis-reunion@pole-emploi.fr

- **Saint-Pierre**

40 Rue François de Mahy
97410 Saint-Pierre
Fax : 0262 25 87 05
Courriel : ale.st-pierre@pole-emploi.fr

- **Le Tampon**

106B Rue Martinel Lassays
97430 Tampon
Fax : 0262 59 66 50
Courriel : ale.le-tampon@pole-emploi.fr

AGENCES SPECIALISEES :

- **Conseiller Justice**

Courriel : d.d-oliviera-dias@pole-emploi.fr

- **Pôle emploi Hôtellerie Restauration Tourisme**

6bis, route de Savannah - BP 74
97862 Saint-Paul Cedex
Courriel équipe HRT : esp.hrt-reunion@pole-emploi.fr

- **Equipe Force de prospection**

Courriel : fdp.97509@pole-emploi.fr

- **Saint-Gilles-les-Hauts**

46 Avenue Paul Julius Bénard
97460 Saint-Paul
Fax : 0262 71 97 09
Courriel : ale.st-gilles-hauts@pole-emploi.fr

- **Saint-Louis, Bel Air**

20 Rue de l'étang, ZI Bel Air
97450 Saint-Louis
Fax : 0262 70 97 61
Courriel : ape.97506@pole-emploi.fr

- **Ravine des cabris**

403 Chemin boeuf
97432 Ravine des Cabris
Fax : 0262 96 81 11
Courriel : ale.cabris@pole-emploi.fr

- **Saint-Joseph**

336 Rue Raphaël Babet
97480 Saint-Joseph
Fax : 0262 56 29 81
Courriel : ale.st-joseph@pole-emploi.fr

- **Contrat de sécurisation professionnelle (CSP)**

Courriel : csp.reunion@pole-emploi.fr

- **Pôle emploi - Plate-Forme de Vocation**

Courriel : pfvreunion.97509@pole-emploi.fr

- **Pôle emploi Spectacle Audiovisuel**

6bis Route de Savannah - BP 74
97862 Saint-Paul Cedex
Courriel : culture-spectacle.reunion@pole-emploi.fr

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel
97400 Saint-Denis
Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com
Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter

La Fonction Publique

Le PACTE

(Parcours d'Accès aux Carrières territoriales, hospitalières et de l'Etat)

Qu'est-ce que c'est ?

« Le PACTE est un nouveau mode de recrutement dans les trois fonctions publiques. Seuls sont accessibles par le PACTE, les emplois de la catégorie C de la fonction publique (ouvriers professionnels, agents techniques, agents administratifs, auxiliaires de vie sociale...). L'intégration en tant que fonctionnaire titulaire intervient sans concours au terme d'une formation en alternance de un à deux ans et après vérification des aptitudes acquises. »

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Pour qui ?

« Sont concernés par le PACTE, les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus sortis du système scolaire sans diplôme et sans qualification professionnelle reconnue. Sont également visés les jeunes de 16 à 25 ans révolus qui ont quitté l'école sans obtenir leur bac général, technologique ou professionnel (soit les niveaux VI, Vbis ou V).

Le PACTE étant un contrat donnant vocation à être titularisé dans la Fonction publique, il ne peut être conclu qu'avec une personne de nationalité française, ressortissante d'un des états membres de l'Union Européenne ou de l'Espace économique Européen. Une personne se trouvant en cours de naturalisation ou d'acquisition de l'une des nationalités mentionnées ci-dessus peut être recrutée par PACTE dans la mesure où l'aboutissement de la procédure n'apparaît pas comme excessivement incertaine ou s'inscrivant dans un calendrier manifestement incompatible avec le dénouement du contrat. En tout état de cause, la titularisation ne pourra intervenir qu'une fois la condition de nationalité satisfaite »

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Web : <http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/contrats,109/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/formation-professionnelle,118/pacte-parcours-d-acces-aux,2733.html>

Vers qui se tourner ?

Le Pôle Emploi

Adresses des agences aux pages 9-10.

L'Armée (Air, Terre, Mer)

Si vous aimez bouger et que vous voulez servir votre pays, l'armée vous ouvre ses portes ! Les différents corps des armées recrutent dès le niveau troisième ! Pourquoi pas vous ?



Besoin de plus d'infos ?

Rendez-vous au CIRFA du corps militaire qui vous intéresse : CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [2.541](#) « Les métiers de la Défense nationale »

ACTUEL

CRIJ Réunion

La gendarmerie

La seule voie pour les non-bacheliers souhaitant intégrer la gendarmerie : devenir GAV (Gendarme Adjoint Volontaire). Sans condition de diplôme, de 17 à 26 ans.

Qu'est-ce que c'est ?

« Si vous ne possédez pas le baccalauréat, sachez que la "voie" GAV vous offre la possibilité de devenir un jour gendarme de carrière (Sous-Officier). En effet, les GAV peuvent passer le concours en interne au bout d'un an d'ancienneté seulement.

En outre, un gendarme adjoint volontaire entre plus rapidement en école puis en unité : en moins de six mois, vous pouvez faire vos premiers pas en Gendarmerie et vous constituer, de fait, une solide expérience. »

Source : devenir-gendarme.fr

Web : <http://www.devenir-gendarme.fr/selection-GAV.php>

Besoin de plus d'infos ?

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE LA GENDARMERIE

Caserne Vérines

61 Rue Victor Mac Auliffe
97405 Saint Denis Cedex

Tel : 02 62 93 75 55

Tel : 0 820 220 221

Web : www.lagendarmerierecrute.fr

Courriel : brh.comgendre@gendarmerie.interieur.gouv.fr



La police nationale

Pas besoin du baccalauréat pour intégrer la police nationale : cadet de la République, concours externes filières administrative, technique, police scientifique et technique, adjoint de sécurité.

Besoin de plus d'infos ?

DELEGATION AU RECRUTEMENT ET A LA FORMATION DE LA POLICE NATIONALE REUNION MAYOTTE - DRF

50 Quai Ouest

97400 Saint-Denis

Tel : 02 62 90 26 42 / 02 62 90 26 46

Fax : 02 62 90 26 30

Web : <http://www.lapolicenationalerecrute.fr/Concours-et-selections/Informations-generales>





Faire un « break » constructif

Faire un « break », se poser ? Oui mais à une seule condition : se recentrer sur soi, ses projets tout en s'enrichissant de nouvelles expériences ! Quelques pistes...

❖ Devenir volontaire ou bénévole

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [5.61](#) « Volontariat et bénévolat »

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [5.611](#) « Les chantiers de jeunes bénévoles »

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [8.26](#) « Le volontariat international » : sans condition de diplôme, le SVE (p.6)



Pour info : Le Volontariat et le bénévolat sont deux formes d'engagement différentes. Contrairement au bénévolat, le volontariat est rémunéré. L'expérience du volontariat ou du bénévolat est à valoriser dans son CV.

❖ Améliorer ou apprendre une langue et découvrir de nouveaux horizons

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [5.61](#) « Les séjours linguistiques à l'étranger »

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [8.23](#) « Partir au pair à l'étranger »

❖ Développer ses connaissances

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [3.051](#) « Le BAFA et le BAFA »

Se lancer dans l'apprentissage d'un outil (logiciels informatiques), d'une activité (artistique, sportive, etc.) ou d'une langue qui pourrait s'intégrer dans vos projets futurs

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [4.83](#) « S'initier à internet et à l'informatique : cours et stages »

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [4.82](#) « Langues étrangères : cours, stages et diplômes »

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [6.2](#) « Les activités de loisirs »

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [6.3](#) « Pratiquer un sport »

❖ Monter son projet

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [5.62](#) « Monter son projet : aides et conseils »

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [5.631](#) « Créer une association »

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [5.632](#) « Créer ou reprendre une entreprise »

❖ Faire un bilan d'orientation

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [1.35](#) « Pour quelles études suis-je fait(e) ? »

La Validation des Acquis de l'Expérience - VAE

Quels que soient votre âge, votre nationalité, votre niveau de formation, que vous soyez bénévole, salarié ou non, la VAE traduit votre expérience en certification (diplôme, titre pro, etc...) pouvant servir de base à un projet professionnel. Seule condition : justifier de **trois ans d'expérience** ayant un rapport avec la certification visée.

Besoin de plus d'infos ?

CF ACTUEL CRIJ Réunion n° [4.72](#) « La validation des acquis de l'expérience »



CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel

97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter

Le CRIJ Réunion gère une masse importante d'informations. Comme tout centre de documentation, il est dépendant de ses sources et des erreurs peuvent échapper à sa vigilance. De plus, certaines informations sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Par avance, nous vous remercions de nous le signaler le cas échéant. Reproduction interdite ©

